



## > POUR LES FAMILLES

### Mieux répondre aux besoins des familles :

- Partageons nos connaissances, nos expériences de terrain et nos propositions ;
- Comprenons mieux les réalités familiales grâce aux études réalisées par l'UDAF et par l'UNAF.

### Enrichissez l'offre de services auprès des familles :

- Accompagnement des familles, enfance, jeunesse, liens intergénérationnels,
- Protection de l'enfance et des personnes vulnérables,
- Médiation familiale, soutien à la parentalité,
- Hébergement,
- Prévention au surendettement, microcrédit social,
- Loisirs...



### VOTRE CONTACT A L'UDAF

Marie Catrice  
04.76.85.13.23  
mcatrice@udaf38.fr



## Adhérez à l'UDAF de votre département

*pour les familles,  
pour votre association*

**SPÉCIAL  
ASSOCIATIONS**



## > ENSEMBLE

### Unis, soyons plus forts !

- Nous partageons des valeurs, travaillons ensemble pour les défendre et les promouvoir ;
- Faisons avancer des propositions en faveur des familles auprès des pouvoirs publics, pour une politique familiale ambitieuse et durable ;
- Plus nous serons nombreux, mieux nous représenterons les familles et plus nous renforcerons le poids du mouvement familial.

### Participez à la vie de l'UDAF :

- Adhérez au réseau des associations familiales de votre département ;
- Apportez la richesse de votre vision et de vos actions : l'UDAF sera ce que nous en ferons, tous ensemble, en étroite collaboration ;
- Permettez à certains de vos adhérents de représenter l'UDAF dans différents organismes et devenir ainsi « ambassadeurs » de l'ensemble des familles du département.

## REJOIGNEZ un grand réseau !

L'UDAF est membre d'un grand réseau qui regroupe 100 UDAF, une par département, 22 URAF une par région, et l'UNAF au niveau national.

A chaque niveau territorial, les UDAF et l'UNAF sont missionnées par la loi pour promouvoir, défendre et représenter officiellement auprès des pouvoirs publics les intérêts des 18 millions de familles françaises ou étrangères vivant sur le territoire français.

L'UDAF est une association reconnue d'utilité publique, elle regroupe les associations familiales ou à but familial qui œuvrent pour les familles du département.

**A ce titre, l'UDAF souhaite vous réserver le meilleur accueil.**

## > POUR VOTRE ASSOCIATION

### Soyez au cœur d'un réseau :

- Echangez des informations avec d'autres associations dans le cadre de commissions et de groupes de travail ;
- Partagez des expériences et des bonnes pratiques ;
- Bénéficiez de mutualisations de compétences et de moyens ;
- Participez à des événements, des colloques, des temps conviviaux.

### Augmentez la visibilité de votre association :

- Donnez un nouvel écho à la voix de vos adhérents car votre avis compte pour nous ;
- Utilisez nos moyens de communication et faites connaître ce que vous êtes et ce que vous faites ;
- Gagnez en notoriété auprès des élus et de nos partenaires.

### Bénéficiez d'un soutien opérationnel :

- Utilisez gratuitement Adhélis, le logiciel pour la gestion de vos adhésions ;
- Disposez de salles, de prêts de matériel, de documentation... ;
- Bénéficiez d'un accompagnement dans vos projets ;
- Accédez à des formations adaptées aux besoins de vos administrateurs et bénévoles ;
- Prenez part, en tant que membre actif, à la mission institutionnelle de l'UDAF et percevez à ce titre une dotation.

